

# SAINT JULIEN PUY LAVEZE

## Compte-rendu conseil Municipal du 21 mars 2022

Le Maire remercie les élus qui ont organisé la collecte sur la commune pour l'Ukraine ainsi que les habitants qui ont apporté nombreux colis. Cinq véhicules ont été nécessaires pour transporter ces dons jusqu'à la commune de Ceyssat où un camion prenait le relais pour acheminer les collectes du territoire jusqu'en Ukraine.

Les élus sont invités à valider les comptes administratifs et les comptes de gestions du budget principal et du budget assainissement de la commune pour l'année 2021. Le Maire en fait la présentation, répond aux différentes questions et propose à M. Monteix de le soumettre au vote lorsque qu'il sera sorti de la salle. Les élus valident à l'unanimité les comptes administratifs et le comptes de gestions.

Le conseil municipal valide ensuite les affectations des résultats qui sont les suivants:

- Excédent au compte administratif service assainissement 125 €.
- Excédent au compte administratif budget principal 269 974,23 €.

Les élus sont sollicités pour prendre une délibération afin d'autoriser le Maire à adresser directement aux propriétaires des maisons en location à l'année la facture annuelle pour l'utilisation des services de l'assainissement collectif.

Le conseil valide les propositions de la commission d'appel d'offres concernant les locations d'occupations précaires des parcelles communales.

Le Maire demande aux élus de l'autoriser à reformuler les baux des logements communaux afin qu'ils soient rédigés de façon plus précise et plus claire suite à la demande de la trésorerie.

Questions diverses:

Le Maire informe les élus que la députée Mme Christine Pirès Beaune souhaite venir sur la commune afin de les rencontrer dans le cadre de sa nouvelle candidature aux élections législatives.

Le Maire propose aux élus la date du 4 avril en soirée pour le vote des budgets prévisionnels communaux de 2022.

Un problème sur l'assainissement collectif a été constaté sur le bourg de Saint-Julien. Les élus souhaitent sensibiliser les habitants du bourg sur la possibilité qu'une évacuation de machine à laver ou d'un lavabo aurait été oubliée lors des raccordements des réseaux dans une habitation. Un courrier sera réalisé et distribué aux habitants concernés.

L'entreprise Lemmonier a repris les travaux des réserves incendies. La municipalité doit organiser au plus vite le remplissage des poches souples installées par l'entreprise.

Le Maire propose plusieurs dates concernant un premier rendu par Auvergne Energies Solutions sur l'étude énergétique de la salle des fêtes. La date retenue est le mercredi 6 avril à 10h.

Les dégâts causés par les gros gibiers sur les parcelles agricoles sont abordés par les élus. Le Maire propose de contacter la DDT et la fédération des chasseurs pour signaler les dégâts causés par les sangliers sur certains secteurs de la commune. Il tiendra informé de cette démarche le président de la société de chasse communale.

Les travaux de la desserte forestière de La Loubière ont débuté, ceux-ci devraient être réalisés dans les 5 à 6 semaines à venir.